



HONORAIRES PEB (*)

**Besoin d'un PEB sur Bruxelles ? Contactez notre certificateur
Monsieur Michel au 0477 78 18 78 ou via mail info@newpeb.be
(n° d'agrément 1740539)**

**Besoin d'un PEB en Wallonie ? Contactez notre certificateur
Monsieur Philippe au 0498 41 14 00 ou via mail philippe.defever@gmail.com
(n° d'agrément CERTIF-P2-02502)**

TYPE DE BIEN	PRIX TVAC
APPARTEMENT	200
APPARTEMENT DUPLEX	240
APPARTEMENT TRIPLEX	270
IMMEUBLE DE RAPPORT (minimum 3 unités)	180 / unité
MAISON (2 façades)	320
MAISON (3 façades)	370
MAISON (4 façades ou autre)	Sur demande
IMMEUBLE DE RAPPORT BIEN EXCEPTIONNEL VILLA	Sur demande

**Prix 2023 - TVAC*

En cas d'annulation la veille ou le jour même du rendez-vous, un montant forfaitaire de 150 eur TVAC sera facturé.

En cas d'absence le jour même du rendez-vous, un montant forfaitaire de 150 eur TVAC sera facturé à la partie absente.

Le certificateur se réserve le droit de modifier ses honoraires si la situation rencontrée sur place ne correspond pas à celle décrite durant la prise de rdv.

Toute demande d'envoi papier sera facturé 50 eur tvac.

**Besoin d'un PEB sur Bruxelles ? Contactez notre certificateur
Monsieur Michel au 0477 78 18 78 ou via mail info@newpeb.be
(n° d'agrément 1740539)**

**Besoin d'un PEB en Wallonie ? Contactez notre certificateur
Monsieur Philippe au 0498 41 14 00 ou via mail philippe.defever@gmail.com
(n° d'agrément CERTIF-P2-02502)**